RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1977 B 40050
Numéro SIREN : 310 246 632
Nom ou dénomination : ABEILLE ROYALE

Ce dépôt a été enregistré le 01/07/2022 sous le numéro de dépôt 5628

ABEILLE ROYALE

Société par actions simplifiée

Au capital de 100 000 euros

Siège social : 4 Avenue de Bordeaux

45490 CORBEILLES

310 246 632 RCS ORLEANS

PROCES VERBAL des DECISIONS EXTRAORDINAIRES de l'ASSOCIE UNIQUE DU 15 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 15 juin, au siège social, 4 Avenue de Bordeaux 45490 CORBEILLES

La Société BSF HOLDING , Société civile au capital de 256 000 euros ,

Dont le siège social est fixé à 15 Avenue Georges CLEMENCEAU (77250) MORET-LOING-et-ORVANNE

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 902330745

Représentée par Monsieur Stéphane BAPTISTE

Associé unique de la société ABEILLE ROYALE

1 / A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Consécutivement à la cession des 5.000 actions composant la division du capital de la société, Madame Emilie DURAND a démissionné de ses fonctions de Présidente.

2/ A PRIS LES DECISIONS SUIIVANTES RELATIVES A :

- Démission de la Présidente ;
- Nomination d'un Président en son remplacement ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique prend acte de la démission de Madame Emilie DURAND de ses fonctions de Présidente à compter du 15 juin 2022.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique nomme Monsieur Stéphane BAPTISTE demeurant 15 Avenue Georges CLEMENCEAU 77250 MORET-LOING-et-ORVANNE

En qualité de Président de la Société à compter du 15 juin 2022 en remplacement de la Présidente démissionnaire.

Il est nommé sans limitation de durée.

TROISIEME DECISION

L'associe unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal signé par l'associé unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associé unique.

Pour BSF HOLDING

Monsieur Stéphane BAPTISTE

